



Stage “Créer un îlot de fraîcheur nourricier en ville”

**hybride : 2 jours en présentiel et 5 classes virtuelles de 2 heures
sur 10 mois**

Date de mise à jour : 07/09/2026

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation accompagne les porteurs de projets qui souhaitent créer un îlot de fraîcheur nourricier sur l'espace public ou dans un cadre collectif. Elle propose une approche globale, à la croisée de la forêt-jardin, de la participation citoyenne, de la pédagogie, de l'administration et de la levée de fonds.

L'objectif n'est pas seulement de concevoir un aménagement végétal, mais de mettre en place les conditions techniques, humaines, administratives et financières nécessaires à la réussite et à la pérennité du projet.

Cette formation complète les parcours déjà proposés par l'École de la Forêt Gourmande, notamment les formations consacrées à la création et à l'entretien d'un jardin-forêt, à la cuisine reforestante et à la création d'une pépinière.

Elle se distingue par son approche de parcours : elle accompagne un projet collectif dans la durée et articule les dimensions techniques, citoyennes, pédagogiques, administratives et financières.

Pré-requis :

- Disposer d'une idée ou d'un projet émergent d'îlot de fraîcheur nourricier.
- Être impliqué dans un projet collectif, associatif ou porté par une collectivité.
- Avoir identifié, si possible, un site potentiel ou un territoire d'intervention.
- Venir avec l'envie de construire progressivement un projet concret et partagé.

Aucun prérequis technique en jardin-forêt n'est exigé. La formation est conçue pour des profils variés et permet de progresser à partir du niveau de chacun.

Profils des apprenants : Élus et représentants de collectivités territoriales, techniciens et agents de collectivités ou d'établissements publics, habitants porteurs d'un projet collectif ou associatif,

École de La forêt gourmande – 21 Route des Gauthéys, 71330 Diconne - FRANCE

Tel : +33 (0)7 54 08 41 73 Email : ecoledelaforetgourmande@gmail.com

SAS au capital de 500 € – RCS 908 173 693 – SIRET 90817369300015 – NAF 8559B



École de la Forêt gourmande

associations, collectifs citoyens et structures locales souhaitant développer un espace nourricier et rafraîchissant.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir les fonctions et les caractéristiques d'un îlot de fraîcheur nourricier en ville.
- Concevoir les grandes lignes d'un projet de forêt-jardin adapté à un espace public ou collectif.
- Choisir une palette végétale cohérente avec le contexte urbain, les usages et les objectifs du site.
- Prendre en compte la gestion de l'eau, de la fertilité, de la biomasse et de l'entretien.
- Animer une démarche de co-conception participative avec les habitants et les parties prenantes.
- Fédérer une communauté autour du projet et maintenir la participation citoyenne dans le temps.
- Monter un cadre administratif et foncier permettant de sécuriser le projet.
- Identifier les sources de financement et construire une stratégie de levée de fonds.
- Communiquer sur le projet afin de le rendre visible, compréhensible et mobilisateur.
- Élaborer un plan d'action réaliste pour passer de l'idée à la mise en œuvre.

Finalité du parcours : Permettre à chaque participant de transformer une intention en projet structuré, partagé, finançable et réalisable.

L'ÉCOLE DE LA FORÊT GOURMANDE

L'École de la Forêt Gourmande est un organisme de formation issu du projet global La Forêt gourmande créé par Fabrice Desjours. Nous proposons des actions de formation à destination d'un public de particuliers ou de professionnels sur la thématique des jardins-forêts. Depuis 16 années, La Forêt Gourmande propose des techniques agroforestières nouvelles (utilisation de nouvelles espèces alimentaires et utilitaires, expérimentations sur la phytosociologie, architecture et résilience des écosystèmes agroforestiers complexes...) pour montrer et documenter un système alimentaire déguisé en forêt qui réinvente notre façon de produire, de régénérer, d'enseigner, de climatiser.

SESSIONS 2027

- **En présentiel : du 10 avril à 8h30 au 11 avril à 17h30 à la Forêt Gourmande (71) et sur un jardin privé à Dijon (21)**

École de La forêt gourmande – 21 Route des Gauthéys, 71330 Diconne - FRANCE

Tel : +33 (0)7 54 08 41 73 Email : ecoledelaforetgourmande@gmail.com

SAS au capital de 500 € – RCS 908 173 693 – SIRET 90817369300015 – NAF 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 27710324071 auprès du préfet de région Bourgogne Franche Comté. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



École de la Forêt gourmande

- **Classes virtuelles : 10 mai, 07 juin, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre de 18h à 20h**
- **Tarifs : Financement personnel 480€
Financement Entreprise OPCO et France Travail 576 € / VIVEA 576€**
- **Nombre d'heures de formation : 24 heures sur environ 10 mois :**
Immersion et lancement : 2 jours consécutifs en présentiel (14 heures)
Accompagnement dans la durée : 5 classes de 2h (10 heures)

La formation s'étend sur environ 10 mois afin de laisser aux participants le temps de faire avancer leur projet entre les séances, de tester les démarches et de revenir avec des questions concrètes.

Détails pratiques :

- Les repas ne sont pas compris, pique-nique partagé le midi les jours en présentiel
- Lieux : La Forêt Gourmande à Diconne (71) et jardin privé à Dijon (21)

FORMATEUR : Claire Mauquié

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour s'inscrire, vous pouvez renseigner le formulaire de préinscription sur le site internet et nous reviendrons vers vous, ou bien nous contacter par mail (ecoledelaforetgourmande@gmail.com) ou par téléphone au 07 54 08 41 73.

MODALITÉS D'ACCÈS

- L'inscription est possible jusqu'à 14 jours avant le début de la formation
- 10 PLACES DISPONIBLES pour la formation.
- Vente possible de plants agroforestiers sur place pour composer votre propre Jardin-Forêt.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP : Si vous êtes en situation de handicap, veuillez contacter notre référent, Madame Le Bris à ecoledelaforetgourmande@gmail.com ou au 07 69 63 63 03 pour lui faire part de votre situation afin que nous examinons ensemble les ajustements possibles.



École de la Forêt gourmande

PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

Volet technique	Volet administratif et financier	Volet participation, communication et pédagogie
Conception de la forêt-jardin, choix des plantes, design multi-étagé, eau, fertilité, productions et entretien.	Maîtrise foncière, relations avec les collectivités, autorisations, budget, subventions, mécénat et partenariats.	Mobilisation des habitants, co-conception, chantiers participatifs, transmission, communication et création de lien social.

MOYENS ET SUPPORTS D'ÉCHANGE

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Visite, observation et analyse de réalisations concrètes.
- Études de cas et retours d'expérience.
- Ateliers pratiques et exercices appliqués aux projets des participants.
- Travail en intelligence collective et échanges entre pairs.
- Accompagnement individualisé au fil de l'avancement des projets.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation.
- Évaluation formative au cours des journées en présentiel et des classes virtuelles.
- Exercices d'application entre les séances.
- Présentation finale d'un plan d'action pour la création ou le développement de l'îlot de fraîcheur nourricier.
- Questionnaire de satisfaction en fin de parcours.

LIVRABLES ET RÉSULTATS ATTENDUS :

- Une définition claire du projet et de ses objectifs.
- Une première proposition de design et de palette végétale.
- Une stratégie de participation citoyenne et de co-conception.
- Un plan d'action administratif et foncier.
- Un budget prévisionnel et une stratégie de recherche de financements.
- Un plan de communication et de valorisation du projet.
- Une feuille de route permettant de poursuivre la mise en œuvre après la formation.

École de La forêt gourmande – 21 Route des Gauthéys, 71330 Diconne - FRANCE

Tel : +33 (0)7 54 08 41 73 Email : ecoledelaforetgourmande@gmail.com

SAS au capital de 500 € – RCS 908 173 693 – SIRET 90817369300015 – NAF 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 27710324071 auprès du préfet de région Bourgogne Franche Comté. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



Programme

Phase 1 – Deux journées en présentiel à la Forêt Gourmande

Jour 1 – Comprendre et concevoir un îlot de fraîcheur nourricier

- Définition d'un îlot de fraîcheur nourricier et de ses fonctions en ville.
- Compréhension du fonctionnement d'une forêt-jardin : étagement, diversité, vivaces, biomasse et interactions.
- Visite et observation de la Forêt Gourmande : plantes, productions, organisation des espaces et pratiques de gestion.
- Adaptation du modèle aux contraintes urbaines : usages, sols, eau, sécurité, accessibilité et entretien.
- Premières bases de conception : objectifs, usages, ambiance, palette végétale et organisation spatiale.

Jour 2 – Construire un projet collectif et mobilisateur

- Identifier les acteurs et les parties prenantes du projet.
- Comprendre les étapes de création d'une dynamique citoyenne.
- Concevoir et animer une démarche de co-conception avec les habitants.
- Organiser des chantiers participatifs à la fois utiles, apprenants et conviviaux.
- Poser les premières bases du cadre administratif, foncier et financier.
- Élaborer une feuille de route personnalisée pour chaque projet.

Phase 2 – Cinq classes virtuelles sur 10 mois

Chaque classe virtuelle de 2 heures suit une structure commune :

- 30 minutes de recueil des besoins : état d'avancement, questions, réussites et difficultés.
- 40 à 45 minutes d'apport thématique avec présentation de cas concrets.
- 30 à 35 minutes de travail appliqué sur les projets des participants.
- 10 à 15 minutes d'évaluation et de définition des prochaines actions.

Classe virtuelle	Thématique	Principaux contenus
1	Mobilisation et co-conception participative	Fédérer les acteurs, organiser une concertation utile et construire un projet partagé.
2	Cadre administratif et maîtrise foncière	Relations avec la collectivité, conventions, autorisations, responsabilités et sécurisation du site.
3	Financement et levée de fonds	Budget prévisionnel, subventions, mécénat, appels à projets, partenariats et argumentaire.
4	Autonomie technique en ville	Gestion de l'eau, fertilité, paillage, biomasse, entretien et adaptation aux contraintes urbaines.
5	Pérennisation, communication et évaluation	Autonomie du collectif, transmission, visibilité du projet, bilan et plan d'action final.